

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Linda Lawrance

- Jean-Paul Jourdan

Mme Lawrance indique que la liste étudiante "Bouge ta fac" a déposé un recours devant la commission électorale. Cette dernière rendra sa décision le 24/02/2016.

Elle signale également que 2 points ont été retirés de l'ordre du jour : un projet Erasmus mundus ainsi que la création du diplôme de doctorat Architecture et paysage.

1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 07/01/2016

➔ La CFVU adopte le procès-verbal de la séance du 07/01/2016.

2/ PROPOSITION DE LA REPARTITION DE L'ENVELOPPE FSDIE 2016

PROPOSITION-REPARTITION-FSDIE-2016¶

Type d'aides [¶]	montant [¶]	
Aide aux projets associatifs et individuels [¶]	50 000 € [¶]	¶
Aide sociale aux étudiants [¶]	35 000 € [¶]	¶
Vie culturelle [¶]	8 000 € [¶]	¶
Financement tuteur pour accompagnement projets et initiatives étudiants [¶]	17 000 € [¶]	¶
Fonctionnement des certifications [¶]	5 000 € [¶]	¶
vie étudiante [¶]	5 000 € [¶]	¶
Radio campus [¶]	10 000 € [¶]	¶
total[¶]	130 000 €[¶]	¶

L'aide sociale d'urgence est passée de de 30000 à 35000€. On note une forte augmentation des demandes étudiantes, notamment chez les doctorants.

Le plafond qui peut être affecté sur l'enveloppe FSDIE à l'aide sociale étudiante est de 30% et les sommes actuellement allouées s'élèvent à 27%.

10000 € de l'enveloppe FSDIE ont été affectés au soutien de l'activité de radio campus. Auparavant radio campus bénéficiait de financements par la COMUE. La commission s'interroge sur les motifs du soutien à radio campus sur l'enveloppe FSDIE et sur la durée de ce soutien.

Ce choix est assumé par l'équipe de direction en raison de l'objet poursuivi par radio camus qui est proche de l'objet visé par le FSDIE. Si ce soutien est amené à se prolonger, ce qui est probable, l'établissement devra réétudier les modalités de ce soutien.

➔ La CFVU adopte la répartition de l'enveloppe FSDIE 2016.

3/ FINANCEMENT D'UN SEJOUR LINGUISTIQUE A VIENNE

Subvention de l'UFR Langues et Civilisations à l'association Die Clique de 2000 € ayant pour objet une participation au financement d'un séjour linguistique à Vienne. Cette subvention a été préalablement votée par le conseil d'UFR Langues et Civilisations en date du 15/02/2016.

Ce voyage se déroulera au mois de mai et concernera 18 étudiants, principalement issus de 1^{ère} et 2^{ème} année LLCER Allemand et LEA Anglais-Allemand. Les visites prévues sont en lien avec les programmes des formations concernées.

Au retour, les étudiants proposeront notamment une exposition à la maison des étudiants et rédigeront un guide touristique en français de la ville de Vienne.

➡ **La CFVU valide la subvention de 2000 € à l'association Die Clique.**

4/ CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016/2017, CLES/CLUB ET ECOLE DOCTORALE

- Calendrier universitaire 2016/2017

Principaux points d'échanges sur le calendrier :

- Semaine de pré-rentrée :

Proposition d'avancer la semaine de pré-rentrée au 01/09. L'objectif est de concilier une pré-rentrée précoce des filières LEA et LLCER pour organiser leurs tests de positionnement et également de libérer un temps de gestion (inscriptions pédagogiques) suffisant aux autres formations à forts effectifs.

Les représentants des formations en langues jugeant les dates qui leur sont proposées trop avancées, il est décidé de fixer la pré-rentrée sur 5 jours du 05 au 09/09.

Le calendrier de cette semaine de pré-rentrée devra toutefois être revu afin de permettre un roulement entre les formations. Le positionnement en début de semaine est en effet occupé depuis 2 ans par les filières LEA et LLCER et les autres formations sollicitent une modification du calendrier.

- Début des enseignements et décalage CM/TD :

Plusieurs élus souhaiteraient préserver un temps suffisant pour préparer la rentrée universitaire (finalisation des emplois du temps et des inscriptions pédagogiques) en retardant le début des cours. Pour maintenir le nombre de semaines nécessaires dans le semestre, cette solution suppose notamment de revenir sur le principe de décalage CM/TD ou de prolonger le semestre pour toutes les formations au-delà du 16/12.

Ces alternatives ne trouvant pas un écho suffisant au sein de la commission, le début des enseignements est maintenu au 12 septembre.

Le principe de décalage CM/TD est maintenu mais peut faire l'objet d'aménagements pour les formations qui le souhaitent.

La fin des enseignements du 1^{er} semestre est fixée au 21/12, ces 3 jours supplémentaires serviront au report de cours ou à l'organisation de contrôles continus.

- Le rattrapage du 11 novembre sera organisé par anticipation le 27/10/2016 (par application de la délibération du CA du 12/07/2013).

- Deuxième session et fin de l'année universitaire :

Il est demandé d'avancer les jurys de 2 jours afin de permettre la publication des résultats et la consultation des copies avant le 14 juillet.

- Calendrier spécifique pour les licences professionnelles et masters :

Cette possibilité n'ayant pas été retenue en conférence des directeurs d'UFR et d'Instituts, elle n'est pas soumise à la CFVU.

➡ **La CFVU adopte le Calendrier universitaire 2016/2017.**

Etat du calendrier universitaire après validation par la CFVU.



Calendrier Universitaire

2016/2017

calendrier 13 semaines + 12 semaines

Septembre 2016		Octobre 2016		Novembre 2016		Décembre 2016		Janvier 2017		Février 2017	
01 J		01 S		01 M Toussaint		01 J		01 D Jour de l'An		01 M	
02 V		02 D		02 M		02 V		02 L		02 J	
03 S		03 L	4	03 J		03 S		03 M		03 V	
04 D		04 M		04 V		04 D		04 M		04 S	
05 L	Semaine Intégration	05 M		05 S		05 L	12	05 J		05 D	
06 M		06 J		06 D		06 M		06 V		06 L	4
07 M		07 V		07 L	8	07 M		07 S		07 M	
08 J		08 S		08 M		08 J		08 D		08 M	
09 V		09 D		09 M		09 V		09 L		09 J	
10 S		10 L	5	10 J		10 S		10 M		10 V	Publication des résultats
11 D		11 M		11 V Armistice 1918		11 D		11 M		11 S	
12 L	1 Semestre 1	12 M		12 S		12 L	13	12 J		12 D	
13 M	CM	13 J		13 D		13 M		13 V		13 L	5
14 M		14 V		14 L	9	14 M		14 S		14 M	
15 J		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M	
16 V		16 D		16 M		16 V		16 L	1 Semestre 2	16 J	
17 S		17 L	6	17 J		17 S		17 M		17 V	
18 D		18 M		18 V		18 D		18 M		18 S	
19 L	2	19 M		19 S		19 L		19 J		19 D	
20 M	TD	20 J		20 D		20 M		20 V		20 L	6
21 M		21 V		21 L	10	21 M		21 S		21 M	
22 J		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M	
23 V		23 D		23 M		23 V		23 L	2	23 J	
24 S		24 L	7	24 J		24 S		24 M		24 V	
25 D		25 M		25 V		25 D Noël		25 M		25 S	
26 L	3	26 M		26 S		26 L		26 J		26 D	
27 M		27 J	Rattrapage Du 11/11	27 D		27 M		27 V		27 L	
28 M		28 V		28 L	11	28 M		28 S		28 M	
29 J		29 S		29 M		29 J		29 D			
30 V		30 D		30 M		30 V		30 L	3		
31 L		31 L		31 M		31 S		31 M			

Vacances scolaires
 Vacances universitaires
 Périodes de cours
 Sessions examens

Mars 2017		Avril 2017		Mai 2017		Juin 2017		Juillet 2017		Août 2017	
01 M		01 S		01 L Fête du Travail		01 J		01 S		01 M	
02 J		02 D		02 M		02 V		02 D		02 M	
03 V		03 L	11	03 M		03 S		03 L		03 J	
04 S		04 M		04 J		04 D Pentecôte		04 M		04 V	
05 D		05 M		05 V		05 L Lundi de Pentecôte		05 M		05 S	
06 L	7	06 J		06 S		06 M		06 J	Jury	06 D	
07 M		07 V		07 D		07 M		07 V		07 L	
08 M		08 S		08 L Victoire 1945		08 J		08 S		08 M	
09 J		09 D		09 M		09 V		09 D		09 M	
10 V		10 L	12	10 M		10 S		10 L	Jury	10 J	
11 S		11 M		11 J		11 D		11 M	Publication résultats	11 V	
12 D		12 M		12 V		12 L		12 M	Consultation des copies	12 S	
13 L	8	13 J		13 S		13 M		13 J	Consultation des copies	13 D	
14 M		14 V		14 D		14 M		14 V Fête Nationale		14 L	
15 M		15 S		15 L		15 J		15 S		15 M Assomption	
16 J		16 D Pâques		16 M	Jury	16 V		16 D		16 M	
17 V		17 L Lundi de Pâques		17 M	Jury	17 S		17 L		17 J	
18 S		18 M		18 J	Publication résultats	18 D		18 M		18 V	
19 D		19 M		19 V	(déplacement incompatibilité)	19 L		19 M		19 S	
20 L	9	20 J		20 S		20 M		20 J		20 D	
21 M		21 V		21 D		21 M		21 V		21 L	
22 M		22 S		22 L		22 J		22 S		22 M	
23 J		23 D		23 M		23 V		23 D		23 M	
24 V		24 L		24 M		24 S		24 L		24 J	
25 S		25 M		25 J Ascension		25 D		25 M		25 V	
26 D		26 M		26 V		26 L		26 M		26 S	
27 L	10	27 J		27 S		27 M		27 J		27 D	
28 M		28 V		28 D		28 M		28 V		28 L	
29 M		29 S		29 L	Publication calendrier 9/2	29 J		29 D		29 M	
30 J		30 D		30 M		30 V		30 L		30 M	
31 V		31 L		31 M		31 S		31 M		31 J	

- Calendrier CLES/CLUB 2016-2017
- ➔ **La CFVU adopte le calendrier CLES/CLUB 2016-2017.**
- Calendrier de l'école doctorale 2016-2017
- ➔ **La CFVU adopte le calendrier de l'école doctorale 2016-2017.**

5/ AVANCEMENT DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL EMPLOIS DU TEMPS ET MCC/EPREUVES

Ces groupes rendront leurs conclusions à la fin du mois de mars au comité de pilotage puis à la CFVU.

- Mme Sion Jenkis fait un point d'étape pour le groupe MCC/épreuves.

Le groupe s'est réuni 3 fois. Il a en premier lieu harmonisé le fichier des MCC soumis chaque année à l'approbation des conseils.

Celui-ci comprendra seulement le détail des épreuves terminales. Un menu déroulant décline une liste limitative des natures d'épreuves terminales (écrit, oral,...). Pour le contrôle continu, les modalités de mise en œuvre seront communiquées aux étudiants en début de semestre.

Le groupe a travaillé sur les problématiques suivantes :

- évaluation des ECUE capitalisables et règle de 2 notes minimum pour la validation du contrôle continu avec encore beaucoup d'interrogations sur le maintien de cette règle pour les UE à faible volume horaire,
- révision du statut des AJAC afin de réduire les contraintes organisationnelles et donc d'alléger les sessions d'examens,
- meilleure prise en considération des situations de handicap dans l'organisation du contrôle continu et possibilité de conservation des notes d'épreuves terminales sur une durée de 5 ans.

Il est également rappelé qu'à chaque changement de contrat, l'établissement enregistre une forte inflation du nombre d'épreuves terminales à organiser. Afin d'éviter les coupes sombres qui s'en suivent pour rester dans un calendrier d'examens acceptable, le groupe doit envisager de fixer un quota d'épreuves par formation.

- Mme Edwards fait un point d'étape pour le groupe emplois du temps.

Le groupe s'est réuni 5 fois.

Il n'a pas souhaité donner suite aux propositions visant à faire débiter les cours à 8h00 et à instaurer un inter cours d'1/4 d'heure. En revanche, il a élaboré des créneaux horaires par blocs de 2 ou 3h00, validé l'organisation et l'emploi du temps des dispositifs de compétences transversales (UE langue, PPE, documentation et compétences numériques).

Il a entamé l'examen des emplois du temps des mineures en STC et Humanités.

Il s'interroge toujours sur la question du dédoublement des cours magistraux, des conséquences de la mise en chantier prochaine des amphithéâtres, de la mise en œuvre des 1/3 temps dans le cadre du contrôle continu et de manière plus générale aux problématiques d'accessibilité des étudiants handicapés (déficience visuelle) aux contenus des plateformes en ligne.

Autre sujet d'inquiétude, la capacité des serveurs informatiques pour les évaluations en ligne en particulier lors d'évaluations simultanées.

6/ CALENDRIER ET MODALITES DE RECRUTEMENT 2016/2017 DES LICENCES PROFESSIONNELLES ET MASTERS

Il est rappelé à la commission que "L'admission dans les formations de deuxième cycle est ouverte à tous les titulaires des diplômes sanctionnant les études de premier cycle" (art. L.612-6, al.1° du code de l'éducation).

L'arrêté du 25 avril 2002 précise que "l'accès de l'étudiant titulaire de la licence, dans le même domaine, est de droit" (art.11, al.1er).

A ce jour, aucune sélection à l'admission en master n'a été instituée par décret mais suite au récent avis rendu par le conseil d'état, le gouvernement s'est engagé à établir la liste des formations dont l'admission pourrait être subordonnée à une sélection sur concours ou examen du dossier ou en raison des capacités d'accueil.

Les récentes déclarations de la ministre devant la représentation nationale le 17 février 2016 n'incitent guère à l'optimisme quant à la résolution des problèmes d'admission en master :

"Vous pouvez compter sur moi pour vous assurer que [la] liste [des formations relevant du 2e cycle pouvant faire l'objet d'une sélection] sera très limitative". "La sélection, profondément rétrograde, s'oppose à la démocratisation et au renouvellement de nos élites, mais s'oppose aussi frontalement à ce qui fait la force de notre enseignement supérieur".

Plusieurs élus s'inquiètent des conséquences sur notre potentiel à accueillir tous les étudiants en master et sur l'insertion professionnelle de nos formations.

Mme Lawrance confirme que nos forces vives ne nous permettent pas d'accueillir tous les étudiants dans tous les masters. Toutefois, l'établissement entend mettre en place une sélection raisonnée par domaine disciplinaire, en ouvrant de droit au moins un parcours type aux étudiants d'UBM titulaires d'une licence dans le domaine.

Il est signalé que ces conditions ne sont pas réunies dans les domaines de la géographie et de l'information et communication.

La poursuite d'études de plein droit en MEEF 2nd degré pour les étudiants issus d'une licence de géographie n'étant pas jugée pleinement satisfaisante, Mme Lawrance invite les départements concernés à proposer un ou plusieurs parcours (d'orientation professionnelle ou recherche) qui seraient ouverts de droit aux titulaires d'une licence du domaine.

Les modalités et calendriers d'admission de ces formations ne sont donc pas pris en compte dans la délibération.

La CFVU se réunira le 07 mars pour valider les formations ouvertes de droit en géographie et information et communication.

➔ La CFVU adopte les calendriers et modalités de recrutement 2016/2017 des licences professionnelles et masters (avec réserve)